



Déclaration liminaire Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 22-06-23

Monsieur le Président,

La France a connu ces derniers mois une mobilisation historique contre la réforme des retraites et le recul de l'âge légal de départ à 64 ans : 13 journées de mobilisation et un 1er mai d'une ampleur inédite rassemblant des millions de manifestantes et manifestants.

Totalement isolé, le gouvernement a fait le choix de passer en force cette réforme affichant ouvertement son mépris pour le peuple.

Conforté dans ses choix anti démocratiques par le Conseil constitutionnel, qui a même été jusqu'à rejeter les quelques mesures sociales qui avaient été accordées au bénéfice des travailleurs, à aucun moment, le président ne remet en cause sa politique ultra libérale, au service des plus riches, qui suscite pourtant un rejet toujours plus important dans la population dont il est censé être le représentant.

La fracture entre le peuple et ses représentants est abyssale...

Au **plan international** et au regard de ce conflit sur les retraites, la France est de plus en plus décriée : le pays des droits de l'homme ne les respecte plus... Les grévistes et les manifestants, empêchés de tourner en rond, sont méprisés et parfois violentés.

À tel point que la France s'est faite épinglée par le conseil des droits de l'homme à l'ONU !

Le droit de grève est une liberté fondamentale. Ce droit est fortement amoindri dans la Fonction Publique d'Etat avec le maintien du 30ème indivisible, alors que le comité européen aux droits sociaux a statué en donnant raison à la CGT et en indiquant qu'il s'agissait d'une violation du droit de grève.

La page des retraites n'est pas tournée et ne le sera jamais. Notre organisation continuera d'agir dans l'unité la plus large possible pour l'abrogation de la loi Macron/Dussopt. Avec plus de 900 000 manifestants, la 14ème journée unitaire interprofessionnelle de grève et manifestations du 6 juin a témoigné une nouvelle fois du rejet profond de la loi.

La séquence retraites finit de démontrer l'impasse du « dialogue social » dans sa conception développée par le gouvernement, conception dans laquelle l'existence du dialogue prend le pas sur ce qu'il produit. Nous vous le redisons : la CGT est donc porteuse de l'exigence de processus de négociations et ne reprendra pas le cours des choses comme s'il ne s'était rien passé depuis le 19 janvier.

La calamiteuse séquence du 8 juin à l'Assemblée nationale, marquée par l'obstruction antidémocratique du gouvernement et de sa minorité parlementaire, abîme notre démocratie, comme le font les atteintes à la liberté de manifester, ainsi que la répression patronale et policière visant salariés en lutte et militants syndicaux.

Les responsabilités du gouvernement, et en particulier du Président, sont extrêmement lourdes. La mise à mal de nos cadres et pratiques démocratiques couplée aux politiques de recul social constituent un puissant carburant pour l'extrême droite.

Nous condamnons de nouveau les manœuvres de banalisation de ce courant politique dangereux pour notre démocratie.

Plutôt que l'instrumentaliser, il faut travailler à faire reculer l'extrême droite. Cela commence par la réponse aux urgences sociales qui, pour une part essentielle, constituent son terreau.

Répondre à ces attentes nécessite en particulier d'augmenter fortement les salaires et de rompre avec une politique fondée sur la baisse des dépenses publiques socialement utiles, des impôts et des cotisations sociales.

La CGT condamne les orientations budgétaires actuelles. Nous sommes opposés à une nouvelle baisse des impôts, plus particulièrement de l'impôt sur le revenu, au prétexte d'améliorer le pouvoir d'achat du monde du travail alors que cette mesure aura un effet néfaste notamment sur les services publics avec au final un coût renchéri pour les usagers.

Par leurs mobilisations, les personnels exigent donc aussi des projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale à la hauteur des besoins.

Nous attirons de nouveau votre attention sur le fait que dans la Fonction publique, la mobilisation s'est traduite par plusieurs fortes journées de grève, avec des taux historiquement hauts notamment les 19 janvier et 7 mars, démonstrations des fortes attentes revendicatives des personnels, notamment sur la rémunération. Nous soulignons d'ailleurs que les retraités sont tout aussi impactés et étaient mobilisés dans l'unité le 15 juin dernier.

La journée internationale de la santé au travail, le 28 avril dernier, ainsi que les mobilisations depuis le début de l'année, ont permis de mettre en évidence une situation très détériorée des conditions de travail en France : intensification du travail, porosité entre la sphère professionnelle et la sphère privée, travail en flexoffice, conflits de valeurs, risques socio-organisationnels... La suppression des comités hygiène et sécurité est un très mauvais signal de l'attention portée aux conditions de travail des salariés.

À la DGFIP, les personnels ne sont pas épargnés par ces problèmes : suppressions d'emplois par milliers, augmentation démesurée des charges de travail, restructurations et réorganisations de travail incessantes à travers le NRP, et que dire de la campagne d'impôt sur le revenu couplée avec le nouveau parcours foncier(GMBI) !

À tout cela s'ajoute un facteur aggravant: les problèmes et bugs récurrents des applications informatiques que subissent les agents et qui rendent l'exercice de leurs missions particulièrement difficile.

Lors de la traditionnelle conférence de presse pour le lancement de la campagne de déclaration d'impôt sur les revenus 2022, Messieurs Attal et Fournel ont exprimé leur fierté envers les agents de la Direction générale des finances publiques et de leur travail, expression bienvenue mais inaboutie puisqu'elle ne se concrétise nullement dans le quotidien des agents.

À part ces quelques mots, aucune reconnaissance ne leur est accordée en termes de rémunération ou de promotion interne. Pire, cette année le mot d'ordre général était de faire régresser leur notation au prétexte que les agents de la DGFIP sont trop bien notés !

Belle reconnaissance !!!

Les agents de la DDFIP 29 n'échappent pas à cette situation anxiogène

Le NRP a été dévastateur (et non pas « ambitieux ») pour les agents et les collectifs de travail, et le mal-être au travail est de plus en plus présent malheureusement.

Alors, après tout cela, la DGFIP peut bien tenter de vendre du rêve sur son nouveau site « rejoindre les Finances Publiques ». Mais si elle peine à recruter, tout comme l'ensemble des administrations, c'est bien parce que la réalité est bien loin de ce qui est annoncé... Et même si cela est écrit sur les emballages de baguettes de pain !

Compte-tenu de tout ce qui vient d'être évoqué, la CGT Finances Publiques du Finistère ne peut que continuer à revendiquer :

- ✓ Le retrait de la réforme des retraites
- ✓ L'intégration des primes dans le calcul de la retraite
- ✓ une augmentation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice avec indexation sur l'inflation.
- ✓ la revalorisation des grilles salariales
- ✓ l'arrêt des suppressions d'emploi
- ✓ Une véritable amélioration des conditions de travail

Merci monsieur le Président